NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301334 - Petite montagne du Jura

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 15
6. GESTION DU SITE 16

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301334

1.3 Appellation du site

Petite montagne du Jura

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

04/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2023
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2023

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047183487

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,58889°

Latitude : 46,42194°

2.2 Superficie totale

38228 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39016	ARINTHOD
39018	AROMAS
39045	BEFFIA
39062	BOISSIERE
39086	CERNON
39092	CHAMBERIA
39106	CHARCHILLA
39111	CHARNOD
39134	CHAVERIA
39163	CONDES
39166	CORNOD
39175	COYRON
39200	DOMPIERRE-SUR-MONT
39204	DRAMELAY
39207	ECRILLE
39247	GENOD

39253	GIGNY
39307	MAISOD
39312	MARIGNA-SUR-VALOUSE
39328	MEUSSIA
39343	MONNETAY
39353	MONTFLEUR
39273	MONTLAINSIA
39363	MONTREVEL
39394	ONOZ
39397	ORGELET
39423	PLAISIA
39137	SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE
39504	SARROGNA
39530	THOIRETTE-COISIA
39534	TOUR-DU-MEIX
39485	VAL SURAN
39290	VALZIN EN PETITE MONTAGNE
39557	VESCLES
39583	VOSBLES VALFIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1,23 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		47,31 *(0,12 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,25 *(0 %)*		G	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		17,12 *(0,04 %)*		G	C	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	55,98 *(0,15 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		2351,7 *(6,14 %)*		G	A	C	C	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		76,66 *(0,2 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		36,85 *(0,1 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		2230,9 *(5,83 %)*		G	B	C	C	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,06 *(0 %)*		G	C	C	A	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,79 *(0 %)*		G	C	C	A	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	2,93 *(0,01 %)*		G	C	C	A	B
7220	X	3,82		P	D			

Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		*(0,01 %)*						
7230 *Tourbières basses alcalines*		18,02 *(0,05 %)*		G	C	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		0,12 *(0 %)*		P	D			
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	0,24 *(0 %)*		G	C	C	B	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0,08 *(0 %)*		G	C	C	A	C
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,1 *(0 %)*	1	P	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,28 *(0,01 %)*		G	C	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		11017 *(28,82 %)*		P	C	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		271,28 *(0,71 %)*		P	C	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		382,93 *(1 %)*		P	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	2057,7 *(5,37 %)*		P	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p	3	7	i	V	G	C	C	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	13	13	localities	R	G	C	C	C	C

I	1060	*Lycaena dispar*	p	8	8	localities	R	G	C	B	C	C
I	1061	*Phengaris nausithous (Bergsträsser, 1779)*	p	26	50	i	P	G	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	14	14	localities	P	G	C	C	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	V	DD	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	12	12	length	R	G	C	C	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p	50	50	length	C	G	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p	80	80	length	C	G	C	A	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p	10	20	i	P	G	C	C	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p	100	500	i	P	G	C	C	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	16	30	i	P	G	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	0	1	colonies	P	G	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	4	10	i	P	G	C	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	1	5	i	P	G	C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	1	54	i	P	G	C	B	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w	1	2	i	P	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	r			i	P	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c	11	38	i	P	G	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p	1	5	i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	1	i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	1	1	stones	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	1	11	i	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r			i	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	338	4421	i	P	G	D			

M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	2	i	P	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	1	stones	P	G	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	2,5	3	length	R	G	C	C	C	B
M	1361	*Lynx lynx*	p	4	5	i	P	G	C	C	C	B
P	1903	*Liparis loeselii*	p	170	1500	i	P	G	C	B	C	B
P	4096	*Gladiolus palustris*	p	12000	14000	i	P	G	A	B	B	B
F	6147	*Telestes souffia*	p	60	60	length	C	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X				X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X				X	X
A		*Hyla arborea*			i	P	X				X	X
A		*Rana dalmatina*			i	P	X				X	
A		*Rana lessonae*			i	P	X					X
A		*Lissotriton vulgaris*			i	P						X

F		*Esox lucius*			i	P			X			X
F		*Thymallus thymallus*			i	P		X	X			X
I		*Lopinga achine*			i	P	X				X	X
I		*Coenonympha hero*			i	P	X		X		X	X
I		*Maculinea alcon*				P						X
I		*Maculinea arion*			i	P	X				X	X
I		*Parnassius apollo*			i	P	X				X	X
I		*Phengaris alcon rebeli*			i	P						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	P	X				X	X
M		*Myotis daubentoni*			i	P	X				X	
M		*Hypsugo savii*			i	P	X				X	X
M		*Plecotus auritus*			i	P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*			i	P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P	X				X	
M		*Felis sylvestris*			i	P	X				X	
O		Anser crecca			i	P						X
P		*Bryum neodamense*			i	P						X
P		*Alopecurus rendlei*			i	P						X
P		*Arabis scabra*			i	P						X
P		*Asperula tinctoria*			i	P						X
P		*Aster amellus*			i	P						X

P		*Bunium bulbocastanum*			i	P						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Daphne cneorum*			i	P						X
P		*Euphorbia seguieriana*			i	P						X
P		*Fritillaria meleagris*			i	P						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			
P		*Iberis intermedia*			i	P						X
P		*Muscari botryoides*			i	P						X
P		*Nuphar x spenneriana*			i	P						X
P		*Orchis laxiflora*			i	P			X			X
P		*Orchis provincialis*			i	P						X
P		*Trinia glauca*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P	X				X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X				X	
R		*Natrix maura*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N14 : Prairies ameliorées	12 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	42 %
N19 : Forêts mixtes	6 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Fourrés sclérophylles - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts - Tourbières basses alcalines - Habitats rocheux.

Vulnérabilité : Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent globalement encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B). Toutefois, une analyse détaillée des peuplements faunistiques de macro-invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers, etc.) témoigne d'altérations plus ou moins marquées :
- la diversité taxonomique des peuplements de la Valouse peut-être élevée sur certains secteurs, mais elle chute parfois de façon spectaculaire,
- le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG de 16/20,
- le Valzin témoigne d'une situation moins satisfaisante.

Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Petite Montagne du Jura, il convient de retenir :
- l'insuffisance des capacités de stockage des effluents d'exploitation agricole,
- la gestion des épandages de fumier,
- le manque d'épuration des effluents domestiques (qui se traduisent par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents (ruisseau du Val d'Enfer).
- à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine (dommageables pour le milieu aquatique).
- la perturbation du régime des cours d'eau sur certains secteurs par un non-respect du débit biologique acceptable en période d'étiage,
- la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons.
- la perturbation et le dérangement des colonies de chiroptères à l'intérieur des gîtes.

4.2 Qualité et importance

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.
Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne, située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les habitats forestiers présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :
- Sur certains éboulis, les forêts de ravins sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tillaies-érablaies sur versants plus chauds.
- Les fonds de vallée sont occupés par des forêts alluviales résiduelles. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.
- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des hêtraies-chênaies à Aspérule odorante (ex : forêt de Coisonnet).
- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la chênaie pédonculée fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.
Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les pelouses mésoxérophiles calcicoles en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, « la Cha » et les Quarts.

- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses mésohygrophiles marnicoles. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

Certains secteurs présentent des zones humides.
- Ainsi, à Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques : Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaine.
- Le lac de Viremont, jouxté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à Glaïeul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le jouxte lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche. La richesse entomologique, en particulier chez les Lépidoptères, fait de la Petite Montagne le site le plus intéressant de Franche-Comté sur ce plan.

En 2001, 80% des espèces de papillons diurnes ont été recensées sur les 130 espèces franc-comtoises. Ainsi, le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais, papillons d'intérêt communautaire, sont rencontrés sur certaines pelouses et zones humides du site.
Ce constat reste valable pour les Amphibiens et les Reptiles, des espèces comme le Lézard vert ou le Crapaud sonneur à ventre jaune méritant une mention particulière. Le Triton crêté, quoique rare, reste une espèce à fort enjeu de conservation et à rechercher dans les mares et les zones d'eau stagnantes.

Toujours dans le domaine faunistique, il est intéressant de mentionner la présence de nombreux chiroptères inscrits à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. Le développement de ces mammifères, strictement insectivores, est corrélé au maintien d'écosystèmes marqués par une bonne productivité (système pastoraux, pelouses, fonds de vallée, forêts) et par un ensemble de gîtes permettant à ces espèces d'accomplir leur cycle annuel. En effet, le site Natura 2000 de la Petite montagne offre un réseau karstique dont les galeries sont pour la plupart fréquentées par les chiroptères.
- En relation directe avec la grotte de la Balme, la grotte de Gigny est un site majeur utilisé toute l'année par le Minioptères de Schreibers. Six espèces d'intérêt communautaire fréquente cette cavité : il constitue, entre autres, un site d'hivernage important pour le Petit rhinolophe et un site de transit et d'estivage pour le Rhinolophe euryale.

De plus, la présence de certains bâtiments a également favorisé la présence de certaines espèces dites anthropophiles comme le petit rhinolophe :
- A Valfin-sur-Valouse par exemple, les combles du château abritent une colonie de chauves-souris uniquement composée de femelles de petits rhinolophes (entre 150 et 170 individus) qui, durant les mois de juin à septembre, profitent des volumes importants de ce gîte pour accomplir une partie essentielle de leur cycle biologique : la mise bas et l'élevage des jeunes.

Mentionnons également la présence de 4 à 6 individus de Lynx dans les habitats forestiers du site. La Petite Montagne constitue donc un territoire important pour la conservation de l'espèce, et la mise en place de mesures de gestion adaptées est indispensable.

Par ailleurs, l'avifaune est elle aussi intéressante.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B), avec des inégalités selon les affluents concernés. La quasi-absence des organismes les plus sensibles à la pollution et les peuplements piscicoles déstructurés témoignent de perturbations insidieuses encore mal déterminées. Le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG* de 16/20. La part de rejets non traités des effluents agricoles et des effluents domestiques se traduit en effet par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents.

De plus, à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine sont dommageables pour le milieu aquatique. Elles s'accompagnent la plupart du temps d'opérations d'assainissement des terres agricoles dans les parcelles riveraines des cours d'eau.
D'autres problèmes causent également des disparités dans la qualité biologique des cours d'eau tels que la présence d'ouvrages infranchissables limitant la circulation des poissons. Un enjeu porte d'autre part sur la gestion quantitative de la ressource en eau. Les périodes d'étiage successives sont accentuées par la dégradation des zones humides et un mauvais usage de l'eau. Ces étiages sont particulièrement néfastes aux petits cours d'eau en tête de réseau.

Les petits affluents de très bonne qualité abritent des populations d'Écrevisse à pieds blancs du massif jurassien. Dans la Valouse, la présence de la Lamproie de Planer, très bien représentée sur certains secteurs, et de plusieurs poissons (Chabot, Blageon, Ombre,
) témoigne des très bonnes potentialités écologiques des cours d'eau. Le bassin de la Valouse abrite également de belles frayères à truite sauvage, y compris sur certains secteurs isolés ou soumis aux assecs estivaux.
La double particularité - Écrevisse à pieds blancs dans les secteurs apiscicoles et frayères à Truite sur les sites soumis à l'assec estival - caractérise un système de référence patrimonial exceptionnel. Il est constitué par l'ensemble des sources et le chevelu de petits ruisseaux des parties sommitales des bassins versants.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10	Remembrement agricole		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	K04	Relations interspécifiques (flore)		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
L	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	K01.04	Submersion		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A09	Irrigation		I

M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
M	K01.03	Assèchement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- Roué, S.Y. (2002). Etat des connaissances chiroptérologiques en Petite Montagne. CPEPESC Franche-Comté, Besançon, janvier 2002
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- CHAPUT, E., (2005) - Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DIREN franche-Comté, Union Européenne.
- DAUJAT, B., GUITTENY M. (2011) - Actualisation du Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- CHAPUT, E., et al, (2014). Document d'objectifs Petite Montagne du Jura site Natura 2000 "FR4301334" et "FR4312013". ADAPEMONT, CCPM, DREAL-FC, UE, 152 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Plateforme panoramique de l'ancien chateau d'eau	+	0%
31	partie ancienne du village d'arinthod	+	0%
31	Hospice d'orgelet	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Proposée comme SIC en 1998, ce site, le plus vaste de Franche-Comté avec 34 200 ha, a fait l'objet d'un long travail d'amélioration de la connaissance et d'élaboration du document d'objectifs animée par l'association de pays ADAPEMONT, présidée par un élu. Ce travail réalisé de 2001 à 2005, a abouti en juillet 2004 à l'approbation du volet agricole du Docob permettant ainsi la signature des premiers CAD Natura. Le volet agricole a été approuvé à l'unanimité, moins deux abstentions (le représentant du conseil général du Jura et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs). Ceci est l'aboutissement d'une démarche de concertation permanente avec les élus, les acteurs et gestionnaires locaux, et les associations de protection de la nature.

Au printemps 2005, la décision est prise de mettre en consultation ce site afin de répondre à une triple exigence : - modifier à la marge le contour du site pour le rendre cohérent avec les enjeux de conservation d'habitats et les éléments fixes du territoire,
- étendre le site au nord sur la vallée de la Thoreigne pour une cohérence Eau et Milieux humides,
- proposer l'ensemble du site ainsi constitué (40 000 ha) au titre de la directive Oiseaux.
La consultation a été lancé du 11/11/20054 au 12/12/2005.

Parallèlement, la réalisation du Docob (ZSC) s'est poursuivie et sa validation a été prononcée par le comité de pilotage du 14 décembre 2005. En 2005, 9 contrats Natura 2000 et 14 CAD ont été signés sur le site pour un total avoisinant respectivement les 380 000 Euros (CN2000) et les 500 000 Euros (CAD).

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consistait en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communs Petite Montagne Natura 2000, 16 place de la mairie F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78 natura2000.ccpm@orange.fr

Adresse :

Courriel : natura2000.ccpm@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs - Petite Montagne du Jura - Site Natura 2000 FR4301334 et FR4312013
Lien :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB-Petite-Montagne-du-Jura_cle0d1fcb.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communs Petite Montagne Natura 2000, 16 place de la mairie F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE
Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78
natura2000.ccpm@orange.fr
Document d'objectifs validé le 15 décembre 2005, actualisé le 28/01/2011.
Validation de la charte le 28/01/2011